



Paris le 13 juillet 2011

### **Communiqué de presse**

Sur demande du Gouvernement, les sociétés d'autoroutes, délégataires de service public, feront passer les transports de fourrage en franchise de péage.

Afin d'assurer l'identification de ces poids lourds, elles ont demandé à l'Etat qu'ils disposent de documents de réquisition qui faciliteront leur passage aux barrières.

Pour participer à l'effort de solidarité national, les sociétés d'autoroutes précisent qu'elles ne demanderont pas le remboursement de ces franchises de péage à l'Etat.

Contact presse :

Laurence Guillerm [laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)

06 11 66 97 70